

Profitez d'un broyat de branches gratuit !

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur le jardin naturel, consultez nos fiches pratiques sur :

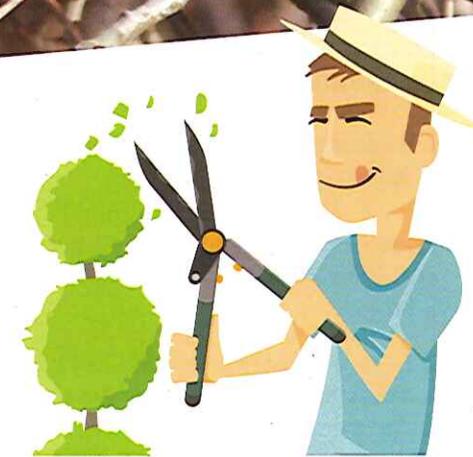
www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/fiche-pratique-jardin-naturel

Échangez avec des Guides Jardin Naturel lors de manifestations de votre territoire

ACJCA (Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace) :

<http://acjcablog.wordpress.com>

info.acjca@gmail.com



Pour votre sécurité, horaires adaptés !

Lundi au jeudi 14h à 16h30

Vendredi 14h à 15h30

Le SMICTOM d'Alsace Centrale met gratuitement à votre disposition du broyat de branches sur son site de Scherwiller.
Une solution idéale pour le paillage de vos espaces verts ou pour structurer votre compost !

LES CRÉATIONAUTES



Un beau métier pour la planète

VOS DÉCHETS VERTS TRANSFORMÉS EN BROYAT

1

J'apporte mes déchets verts en déchèterie

Présentez-vous à la déchèterie de Scherwiller pour déposer vos déchets verts, **en séparant** :



- les déchets de taille, d'élagage d'arbustes et d'arbres à feuilles, qui seront utilisés pour le broyat



- la tonte, les feuillages, les fruits, les thuyas, les conifères, les géraniums et les mauvaises herbes qui seront compostés à Scherwiller



2

Je récupère gratuitement le broyat

Où ?

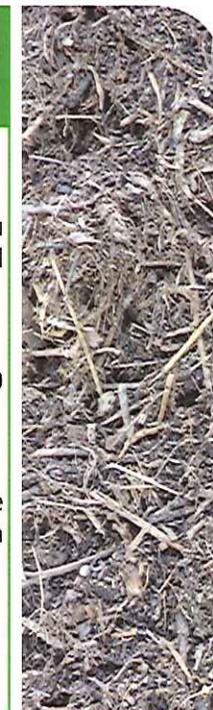
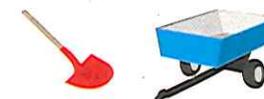
À l'unité de compostage de Sèche Eco-Industries (Tél : 03 88 82 22 35), située sur le site du SMICTOM à Scherwiller. Se présenter à l'accueil du SMICTOM.

Quand ?

Du lundi au jeudi : - 14h à 16h30
Le vendredi : - 14h00 à 15h30

Comment ?

Prévoir des sacs ou une remorque ainsi qu'une pelle pour récupérer le broyat (matériel non fourni).



3

J'utilise le broyat

Dans la gestion naturelle du jardin, le broyat de branches sert à deux techniques essentielles : **le paillage** et **le compostage**.

Le paillage est utilisé pour maintenir l'humidité et favoriser l'activité biologique du sol : celui-ci le protège, l'améliore et limite les plantes indésirables. Le broyat de branches agrmente et nourrit également **les espaces d'ornement** (massifs de plantes annuelles et vivaces, rosiers, arbres et arbustes...) et **les espaces nourriciers** (légumes, arbres fruitiers, petits-fruits...). Grâce à cet apport en nourriture, le sol devient un milieu vivant !

À l'automne, déposé en surface, il permet de reconstituer les stocks d'humus utilisés pendant la belle saison. Les organismes vivants du sol se chargeront de sa transformation et de son enfouissement !

Au printemps et en été, le broyat est déposé aux pieds ou entre les rangs de plantes bien enracinées. À cette période, le jardinier peut aussi utiliser du paillis de tonte entre les rangs de légumes (1cm d'épaisseur) tous les quinze jours.

Le compostage permet de valoriser les biodéchets (déchets verts du jardin non utilisés pour le paillage, déchets de préparation et de restes de repas...). L'apport de broyat de branches ou de feuilles mortes permet de les aérer et de les décompacter.

Pour tout renseignement ou conseil sur le broyat, n'hésitez pas à poser vos questions au personnel de la déchèterie de Scherwiller.

